

Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles
International Journal of Sociocultural community development and practices
Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales



**Pratiques des cultures pérennes et stratégies socio-foncières :
une illustration des producteurs de Nandibo 2 et Yassap A en
Côte d'Ivoire**

Ella Tano Mehsou Mylene

Numéro 24, 2023

Au risque des environnements numériques
At the risk of digital environments
Riesgos de los entornos digitales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1109290ar>
DOI : <https://doi.org/10.55765/atps.i24.719>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

ISSN

1923-8541 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mylene, E. (2023). Pratiques des cultures pérennes et stratégies socio-foncières : une illustration des producteurs de Nandibo 2 et Yassap A en Côte d'Ivoire. *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles / International Journal of Sociocultural community development and practices / Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales*, (24), 73–82. <https://doi.org/10.55765/atps.i24.719>

Résumé de l'article

L'introduction et l'adoption des cultures pérennes en milieu rural constituent pour les producteurs un moyen d'acquérir un capital économique. Face à la l'accroissement démographique et la pression foncière, ces cultures pérennes sont aussi utilisées dans une logique individuelle ou collective. L'objectif de cette étude est de montrer les déterminants de la pratique du palmier à huile et l'hévéa par les producteurs des localités de Nandibo 2 et Yassap A en dépit de la baisse du prix de ces cultures. Les données sont issues d'une étude quantitative réalisé auprès de 50 producteurs pratiquant les cultures pérennes. L'analyse stratégique et l'habitus ont été utilisés pour l'interprétation des résultats. Les données montrent que les déterminants de la pratique des cultures pérennes permettent un droit d'usage et le positionnement sociale des producteurs dans lesdites localités.

© Ella Tano Mehsou Mylene, 2023



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Pratiques des cultures pérennes et stratégies socio-foncières : une illustration des producteurs de Nandibo 2 et Yassap A en Côte d'Ivoire

Ella Tano Mehsou Mylene

Institut National de la Jeunesse et des Sports Abidjan (Côte d'Ivoire)
 ella_2020@yahoo.fr

L'introduction et l'adoption des cultures pérennes en milieu rural constituent pour les producteurs un moyen d'acquérir un capital économique. Face à la l'accroissement démographique et la pression foncière, ces cultures pérennes sont aussi utilisées dans une logique individuelle ou collective. L'objectif de cette étude est de montrer les déterminants de la pratique du palmier à huile et l'hévéa par les producteurs des localités de Nandibo 2 et Yassap A en dépit de la baisse du prix de ces cultures. Les données sont issues d'une étude quantitative réalisé auprès de 50 producteurs pratiquant les cultures pérennes. L'analyse stratégique et l'habitus ont été utilisés pour l'interprétation des résultats. Les données montrent que les déterminants de la pratique des cultures pérennes permettent un droit d'usage et le positionnement sociale des producteurs dans lesdites localités.

Mots-clés : cultures pérennes, positionnement social, stratégie d'appropriation, stratégie de sécurisation, milieu rural.

The introduction and adoption of sustainable crops in rural areas is a way for producers to acquire economic capital. Faced with population growth and land pressure, these perennial crops are also used in an individual or collective logic. The aim of this study is to show the determinants of the practice of oil palm and rubber tree by producers in the localities of Nandibo 2 and Yassap A despite the decline in the price of these crops. The data come from a quantitative study carried out with 50 producers practicing perennial crops. Strategic analysis and habitus were used to interpret the results. The data show that the determinants of the practice of perennial crops allow a right of use and the social positioning of producers in those localities.

Keywords: sustainable crops, social positioning, appropriation strategy, security strategy, rural environment.

La introducción y adopción de cultivos sostenibles en el medio rural constituye para los productores un medio de adquirir capital económico. Frente al crecimiento demográfico y la presión de la tierra, estos cultivos perennes también se utilizan en una lógica individual o colectiva. El objetivo de este estudio es mostrar los determinantes de la práctica de la palma aceitera y el caucho por los productores de las localidades de Nandibo 2 y Yassap A a pesar de la disminución del precio de estos cultivos. Los datos proceden de un estudio cuantitativo realizado con 50 productores que practican cultivos perennes. Para la interpretación de los resultados se utilizaron el análisis estratégico y el habitus. Los datos muestran que los determinantes de la práctica de los cultivos perennes permiten un derecho de uso y el posicionamiento social de los productores en dichas localidades.

Palabras clave : culturas perennes, posicionamiento social, estrategia de apropiación, estrategia de seguridad, medio rural.

Introduction

La Côte d'Ivoire, à l'instar des États de l'Afrique de l'Ouest, a mis l'accent sur l'agriculture dans sa politique de développement après l'indépendance. L'État s'est fixé pour objectif d'atteindre le développement économique et social des populations en général et celles vivant en milieu rural en particulier. Dans sa politique de développement, il a inclus le secteur agricole avec l'innovation culturelle (Sawodogo, 1977).

Le développement des plantations villageoises a découlé d'une volonté soutenue par des projets subventionnés de grande envergure. Il s'agissait des plans mis en place en 1963 et 1985 (Nai Nai et al, 2000). La Côte d'Ivoire s'est dotée d'un outil de production agro-industriel lui permettant d'exporter les cultures pérennes telles que le café, le cacao, le palmier à huile et l'hévéa. En aval de cette politique, l'organisation des filières de palmier à huile et hévéicole a apporté les intrants, les crédits et l'information technique aux producteurs.

Dans le sud de la Côte d'Ivoire, l'installation des sociétés agro-industrielles telles Sodepalm (actuelle palminindustrie, palmafrique), la Société Africaine des Plantations d'Hévéa (SAPH) et la Compagnie de Caoutchouc de Pakidié (CCP), a contribué au choix de ces cultures pérennes par les producteurs villageois de Nandibo 2 et Yassap A. Les informations sur la qualité du matériel végétal, le capital et la disponibilité des intrants ont aussi été des facteurs essentielles à l'appropriation de ces cultures pérennes en milieu villageois (Idem).

Cependant, au-delà de l'aspect économique, le prix d'achat du régime aux producteurs a subi une baisse au cours des cinq dernières années. Il est passé de quelque 64F/Kg en 2012 à 38F/kg en 2018 (AIPH, 2019). Il en est de même pour le caoutchouc 284 CFA/ kg (APROMAC, 2019). La question se pose alors : pourquoi les planteurs prennent-ils la décision de pratiquer ces cultures pérennes en dépit de la baisse des prix ?

Nous formulons notre hypothèse selon laquelle les facteurs déterminants de la pratique du palmier à huile et l'hévéa en dépit de la baisse du prix est liée à l'influence de l'habitus et à une stratégie foncière (sécurisation et gestion) des producteurs de Nandibo 2 et Yassap A.

Démarche méthodologique

L'étude a été réalisée dans la région des Grands Ponts. En l'absence d'une base de sondage fiable sur les chefs d'exploitations agricoles, les producteurs de palmier à huile et d'hévéa rencontrés ont été interrogés au cours de l'enquête. Cette étude empirique s'appuie sur une recherche quantitative réalisée auprès d'un nombre limité de producteurs des cultures de palmier à huile et d'hévéa avec un questionnaire dans les localités de Nandibo 2 et Yassap A. Nous avons opté pour la technique d'échantillonnage par choix raisonné, les producteurs, au nombre 50, constituant la population cible. Les méthodes d'analyse sont l'analyse stratégique et l'habitus de Bourdieu. L'étude s'est déroulée du 4 au 29 janvier 2020.

Résultats

Les résultats obtenus présentent deux axes majeurs :

- Les cultures pérennes et stratégies d'appropriation et de sécurisation de l'espace.
- Les cultures pérennes et stratégies d'ascension sociale.

Cultures pérennes et stratégies d'appropriation / sécurisation de l'espace

La terre constitue la principale ressource qu'un agriculteur doit acquérir pour exercer son activité agricole. Quant à la stratégie, elle est relative à l'ensemble de pratiques par lesquelles les individus tendent, inconsciemment et consciemment, à conserver ou à augmenter leur patrimoine et, corrélativement, à maintenir ou améliorer leur position dans la structure des rapports de classes (Dewerpe, 2013). Cette stratégie peut se présenter par le graphique ci-dessous (figure 1).

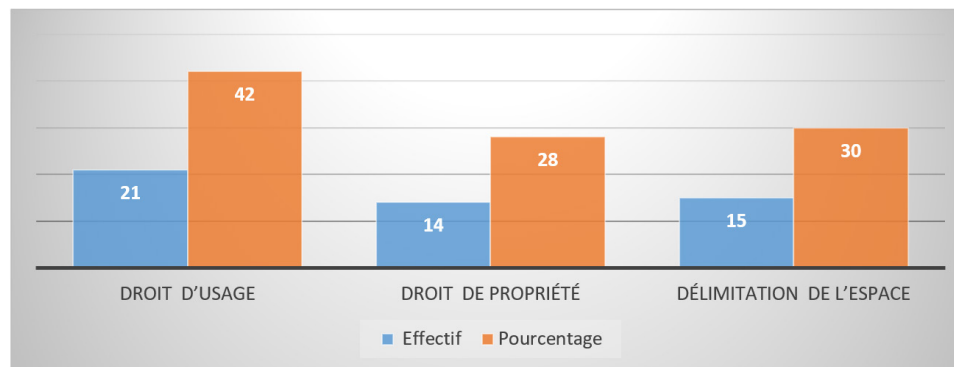


Figure 1 : Les cultures pérennes stratégies d'acquisition d'une portion de terre.
Source : Réalisé par nous selon les données de l'étude 2020.

Le graphique présente les différentes formes d'utilisation de l'espace rural par le biais des cultures pérennes dans les localités de Nandibo 2 et Yassap A. La mise en valeur de l'espace rural en utilisant les cultures pérennes constitue une stratégie pour les producteurs qui leur permet d'avoir un droit d'usage, un droit de propriété et de délimiter leur espace. L'accroissement des populations en milieu rural entraîne une pression foncière en milieu rural. Celle-ci suscite l'élaboration par les producteurs de Nandibo 2 et de Yassap A de réponses rapides et innovantes à l'accès à la terre. Le droit d'usage est le recours pour ceux-ci pour avoir accès à l'espace. Ce droit d'usage est utilisé par les producteurs afin d'acquérir une portion de terre, de l'utiliser pour l'activité agricole et d'en tirer les revenus. Ces producteurs bénéficient d'un droit d'usage à durée indéterminée.

En effet, la terre en milieu rural appartient à une multitude d'acteurs (clans, familles). La responsabilité est collective et la notion de partage est omniprésente. La terre est non seulement un patrimoine et un support d'activité, mais essentiellement, un instrument de production agricole (Chassagne, 1977). Cependant, on observe qu'après avoir obtenu une portion de terre pour faire des cultures de subsistance, ces derniers plantent souvent les cultures pérennes telles que le palmier à huile et l'hévéa. Le gestionnaire du patrimoine familiale interprète cette pratique comme une tentative d'appropriation de la portion de terre. Cette situation peut entraîner des querelles au sein des familles.

Les producteurs de Nandibo 2 et Yassap A disposant d'un certain capital, dans un champ structuré par des règles et les enjeux, ils adoptent une stratégie dans le but de pratiquer les cultures de palmier à huile et d'hévéa. Ces cultures pérennes conditionnent des stratégies d'accès et d'acquisition d'une portion de terre. La stratégie apparaît comme un modèle de comportement, un mode d'action ou de conduite, une pratique qui a des effets bénéfiques, voire optimaux, conçus en termes de « profit », bref un acte finalisé (Dewerpe, 2013). Pour ces producteurs, cette stratégie s'appuie sur un intérêt subjectif et objectif, opérant à court et à long terme. Depuis l'insertion des

cultures pérennes en milieu rural, les enjeux fonciers sont multiples tant les utilisateurs potentiels de la terre deviennent nombreux. Dans les localités de Nandibo 2 et Yassap A, sous le couvert d'ambitions plus ou moins justifiées, les paysans mettent en place des stratégies dans la course à l'occupation ou l'exploitation des espaces disponibles.

Cultures pérennes et stratégies d'ascension sociale

Les producteurs en milieu rural sont amenés à prendre des décisions qui influencent le cours des activités agricoles. Cette multitude de petites actions quotidiennes reflète généralement une stratégie, planifiée ou intuitive. Le choix stratégique contribue au renforcement de la position d'un acteur social dans l'espace social. Le graphique ci-dessous illustre les cultures pérennes comme la stratégie d'ascension sociale (figure 2).

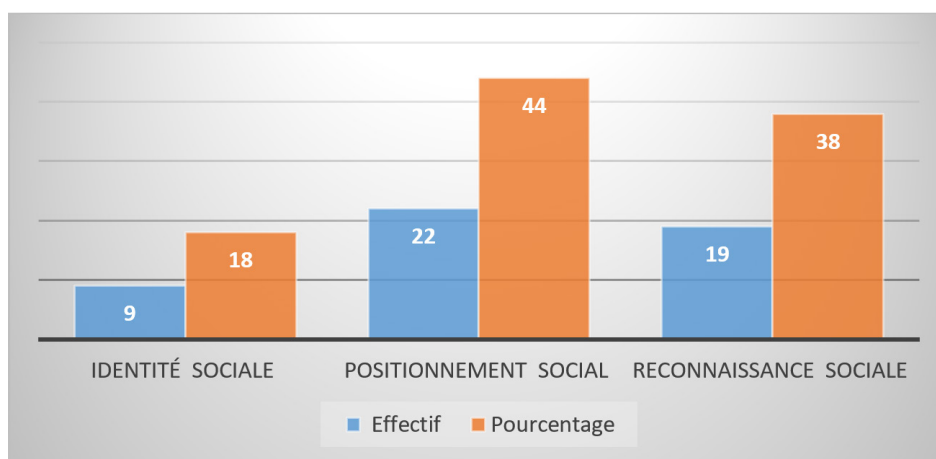


Figure 2 : Les cultures pérennes comme une stratégie d'ascension sociale.
Source : Réalisé par nous selon les données de l'étude 2020.

Pour 18% des répondants, la pratique des cultures pérennes permet aux producteurs de Nandibo2 et Yassap A d'acquérir une identité sociale, qui correspond à tout ce qui permet aux producteurs d'être identifiés, à la connaissance de leur appartenance avec les autres producteurs pratiquant également les cultures pérennes. Outre l'identité sociale, 38% des producteurs ont indiqué que la reconnaissance sociale constitue un facteur explicatif de la pratique des cultures pérennes. La reconnaissance sociale est un processus d'identification où chaque membre du groupe pose un regard sur les autres membres. Il s'agit d'un système d'interactions entre les acteurs sociaux. La reconnaissance sociale s'enracine dans le vécu de l'individu (Lesne et Minvielle, 1990). Cette reconnaissance se traduit pour ces producteurs des localités à l'étude par le respect que les acteurs sociaux au sein de la communauté villageoise leur accordent. Il n'existe pas de reconnaissance en dehors des relations sociales à travers lesquelles elle s'instaure.

Le graphique montre également que le positionnement social représente 44% des réponses des producteurs. Cette prédominance s'explique par la pratique des cultures pérennes. En effet, pour ces producteurs de Nandibo 2 et de Yassap A, ces cultures permettent d'acquérir une position sociale au sein de la cellule familiale et de la communauté villageoise. Une stratégie pertinente et efficace est élaborée par des choix cohérents concernant le positionnement social : il s'agit de

l'exploitation et la production des cultures pérennes par les producteurs de Nandibo 2 et Yassap A. Pour les producteurs, ce positionnement concerne à la fois le statut acquis, basé sur le mérite et la reconnaissance, et le statut objectif attribué par la société suivant des critères imposés par le groupe. La pratique des cultures pérennes et le positionnement social sont soutenus par les acteurs sociaux au sein de la communauté villageoise (parents et amis) et les institutions, les sociétés agro-industrielles installées à proximité des dites localités. Ce sont la Société Africaine de Plantations d'Hévéa (SAPH), la Compagnie de Caoutchouc de Pakidié (CCP), l'Ivoirienne d'Hévéa (IDH), la Palmindustrie et la Palmafrique. Le positionnement social se traduit pour les producteurs par leur participation à l'instance décisionnelle en s'appuyant sur le capital économique dont qu'ils disposent. Ce capital économique est issu de revenu obtenu à la suite de la vente des graines de palmes et du caoutchouc. Le positionnement social permet d'entretenir les relations avec les autres acteurs sociaux dans l'espace social. Pour les producteurs de Nandibo 2 et Yassap A, l'exploitation des cultures pérennes s'inscrit ainsi dans la dynamique du pouvoir et les logiques de domination.

L'influence de l'habitus est utilisée pour analyser l'incidence des cultures pérennes sur le positionnement social des producteurs de Nandibo 2 et Yassap A. Les individus se socialisent à travers des dispositions particulières. La théorie de l'habitus permet de penser le processus de reproduction des pratiques sociales et du style de vie au sein des différentes classes sociales. L'habitus peut être défini comme un ensemble de dispositions durables, de schèmes de perception et d'appréciation qui génèrent des pratiques ajustées aux positions sociales des individus (Wagner, 2010). Il englobe les règles et les codes qui fondent les conduites ordinaires des individus, leurs manières d'être, de penser et d'agir propres à leur groupe d'appartenance. Celles-ci sont acquises dans le cadre de la socialisation et de la prime éducation des individus. Bien qu'elles puissent faire l'objet d'ajustements, elles tendent à durer dans le temps et à orienter l'action des individus tout au long de leur vie (Lutz, 2018, p. 231). L'activité agricole et singulièrement la pratique des cultures pérennes par les producteurs de Nandibo 2 et de Yassap A doivent être pensées comme les produits de l'habitus et de la socialisation, permettant de signifier et de définir la position des individus dans l'espace social.

Les géniteurs des producteurs de palmier à huile et de caoutchouc de Nandibo 2 et de Yassap A ont inculqué la pratique des cultures pérennes depuis leur jeune âge. De ce fait, ils ont progressivement intériorisé la pratique des cultures pérennes. L'influence de l'habitus se retrouve également dans les stratégies éducatives employées par les parents pour façonner le style de vie de leurs enfants. Ils tendent à valoriser davantage l'autonomie et la responsabilité. Il est pour eux question d'amener leur progéniture à devenir consciente du rapport à la pratique des cultures pérennes et à développer un autocontrôle sur leurs propres pratiques sociales.

Discussions

Logiques et pratiques des agriculteurs en milieu rural

S'inscrivant dans la même optique que nos résultats, Chauveau souligne que les comportements des agriculteurs relèvent de choix cohérents et délibérés dont l'intelligibilité requiert la prise en compte des conditions réelles dans lesquelles s'effectuent les activités agricoles. Il précise également que les sociétés agraires africaines traditionnelles sont animées de stratégies collectives inspirées de valeurs dominantes. Ces stratégies leur donnent une marge d'autonomie appréciable, tant par rapport au milieu naturel que par rapport aux interventions de développement conçues

selon des critères techniques modernes (Chauveau, 1997). En outre, les pratiques procèdent de choix et de décisions qui sont tributaires de l'exploitation dans son ensemble ; elles sont donc associées à des objectifs et à des situations toujours contextualisées, voire personnalisées, ainsi qu'à des contextes sociaux et locaux, voire à l'histoire des sociétés.

Pélissier abonde également dans le même sens que les résultats de nos investigations. Il affirme que les paysans procèdent à une logique vis-à-vis des projets, tant en situation d'abondance de terre avec les techniques extensives qui valorisent la productivité du travail qu'en situation de raréfaction relative de la terre, les techniques permettant à ceux qui sont en mesure de les mettre en œuvre de s'assurer un plus large accès au foncier (Pélissier, 1979).

Quant à Milleville, il fait une observation sur l'enchaînement des décisions prises par l'agriculteur. L'enchaînement des décisions prises est orienté, organisé et maîtrisé dans les processus de production. L'auteur montre également que les objectifs de l'agriculteur sont multiples, hiérarchisés et relatifs à des durées variables (Milleville, 1987). Selon lui, il s'agit de reconnaître une certaine hiérarchie des décisions : certaines décisions imposent des trajectoires déterminées aux choix ultérieurs à savoir l'option stratégique d'un assolement qui oriente les tactiques ultérieures de réalisation des opérations culturales sur les parcelles de l'exploitation. En outre, l'identification des objectifs poursuivis par les agriculteurs est indissociable des caractéristiques de leur position socioéconomique. Au niveau local, les pratiques des agriculteurs ne sont pas homogènes car elles dépendent de la position de chacun dans l'accès aux ressources agricoles villageoises (l'accès à la terre, mais aussi à la main-d'œuvre familiale ou à l'entraide).

Ancey (1975a et b) met l'accent sur les stratégies de différentes catégories d'acteurs au sein des exploitations familiales. La position de chacun des agents au sein du groupe domestique suscite des intérêts différents qui se répercutent sur le fonctionnement concret des exploitations. Les cadets, les femmes, les aînés peuvent ainsi être caractérisés par des structures d'objectifs endogènes différents au sein de chaque exploitation. Un cadet est plus enclin à ajuster ses stratégies sur l'obtention de revenus monétaires, sur les cultures commercialisées ou les activités extra-agricoles et sur la recherche d'une autonomie économique. Une femme cherche à privilégier la régularité des revenus et les recettes monétaires tout en assurant une part de production d'autosubsistance. Un aîné tend à garantir les cultures d'autosubsistance et la capacité de reproduction sociale du groupe par la cohésion de l'unité domestique (préserver les droits fonciers, assurer une redistribution suffisante des ressources, faire face aux obligations sociales).

L'arbre marqueur d'espace

Louvrage de Gastellu (1980) confirme nos résultats lorsqu'il affirme que la plantation d'arbres et d'arbustes est la preuve irréfutable qui permet d'affirmer le « droit d'usage » d'un individu sur un champ. Elle concrétise et symbolise à la fois aux yeux de tout le travail humain investi dans le sol par cet individu. Pour l'auteur, l'usager est celui qui a investi en travail dans le sol, investissement concrétisé par une plantation d'arbres. L'usager affirme son droit et celui de ses descendants par une plantation d'arbres, opération primordiale qui n'est pas laissée à la charge des manœuvres étrangers. Il montre également que l'usager se voit implicitement approuvé dans son rôle de défricheur et de planteur d'arbres. Dans cette même logique, l'*Étude sur la location et la vente des terres rurales en Côte d'Ivoire* atteste que cette conditionnalité s'explique évidemment par le rôle de l'arbre dans la pérennisation des droits délégués et plus largement comme marqueur de propriété.

À la suite de Gastellu, Clinquart (2010) dévoile l'importance de l'arbre dans les parcs agroforestiers de la zone semi-aride de Tiby, au centre du Mali. Il montre que les arbres de ces parcs agroforestiers sont primordiaux pour la population. Ces bois sont sources d'énergies, des aliments, constituent le fourrage et confèrent à la population une grande valeur matérielle et commerciale. Leur ombrage et caractère fertilisant représentent d'incalculables services dans cette zone sèche peu fertile. En outre, ces arbres véhiculent traditionnellement un caractère patrimonial et sacré. L'auteur montre que les arbres tous comme les cultures pérennes sont des marqueurs de l'espace. Ils jouent un rôle indispensable pour les populations.

Fortunel (2003) illustre le pouvoir de subversion des cultures pérennes dans les plateaux du centre du Viêt-Nam. Il indique que les cultures pérennes incorporent le temps et l'espace. La plante s'inscrit dans l'espace en transformant les paysages et les modalités de gestion de l'espace. C'est en s'ancrant dans le sol et les paysages de chaque famille de planteurs allochtones ou autochtones que les cultures pérennes participent à la subversion. Ce bouleversement est le fait de l'être humain. Les hommes, en plantant l'arbre, s'ancrent chaque jour un peu plus dans le territoire. En prenant l'exemple du caféier, l'auteur indique que ces racines deviennent au fil du temps celles de l'homme en quête de ressource. Avant que le planteur et son arbre fassent corps avec l'espace devenant dans le temps territoire, les arbres doivent légitimer aussi leur présence.

L'étude de Fotsing (1995) relative à l'eucalyptus dans le pays Bamiléké à l'Ouest du Cameroun apporte également un éclairage à nos résultats. Il souligne que dans les zones anciennement peuplées en se référant au pays Bamiléké, les stratégies individuelles consistent avant tout à marquer les terres convoitées afin de les soustraire du domaine collectif. Sur les terres peu propices à la culture ou abandonnées à l'élevage, les dignitaires les plus influents plantent des eucalyptus. Avec la régression du petit élevage, les parcs d'eucalyptus se développent sur les sommets et dans les zones cuirassées. On assiste ainsi à un marquage systématique des terres collectives par des forêts linéaires ou des parcs d'eucalyptus. Cette stratégie de marquage des terres, dans une logique d'appropriation, entraîne une revalorisation quasi systématique des terres incultes par la sylviculture. Aussi, dans certains bas-fonds de Baleveng, situé dans les zones basaltiques densément peuplées, des paysans se livrent de plus en plus à la culture des bananiers. Cette plante, sans être un arbre, n'en est pas moins pérenne. Plus qu'une culture maraîchère, elle peut marquer pour un temps la parcelle cultivée. Le bananier assure à celui qui le cultive une certaine sécurité foncière et peut aisément faciliter l'appropriation de la parcelle.

L'arbre stratégie de sécurisation

Kouamé (2009) dépeint dans le cas de Adaou et Assouba, dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire, l'arrangement institutionnel appelé *domientché*¹ dans lequel le propriétaire foncier autochtone met sa terre à la disposition d'exploitant à qui revient la charge financière de créer une plantation pérenne. Ce contrat réduit la vente des terres et participe à la sécurisation des ressources foncières.

L'étude de Yung et Zaslavski (1992) illustre que l'arbre est une stratégie de sécurisation. En effet, ils mentionnent que les producteurs ont la capacité de prendre des décisions cohérentes en fonction des objectifs ou des intérêts qui leur sont propres en vue d'assurer une sécurisation durable du foncier. Aussi, prendre en compte les stratégies des producteurs, c'est reconnaître que les producteurs sont capables de prendre des décisions innovantes visant à améliorer leurs conditions de vie. Lamah (2013) relève qu'en Guinée, l'insécurité foncière s'accroît à travers des

1. Le terme *domientché* en langue locale Agni désigne le contrat planter-partager.

conflits complexes parce que l'application en milieu rural du code foncier moderne promulgué en 1992 reste encore limitée. Pour y remédier, il mentionne que les producteurs accordent un intérêt à la culture du café, qui correspond à une sécurisation foncière.

S'inscrivant dans la même dynamique que nos résultats, l'étude de Tano relate également la stratégie de sécurisation foncière des producteurs au le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Il indique que pour le migrant à qui une portion de terre est cédée n'est pas souvent accompagné par son tuteur sur la parcelle qu'il a sollicité ou acheté, alors qu'il n'existe ni limite physique entre les exploitations agricoles, ni cadastre pouvant servir de plan topographique pour fixer les contours d'une parcelle. Celui-ci utilise une simple bande de terre, un arbre ou une rivière permettant de délimiter les parcelles. Bien qu'elle soit moins précise, le manœuvre doit étendre son exploitation jusqu'à la limite fixée (Tano, 2012).

Outre cet aspect, l'auteur met également en évidence la dégradation des rapports entre autochtone bakwé et allochtone baoulé, dans la sous-préfecture de Méadji au Sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Les producteurs ont adopté diverses stratégies dans l'objectif de sécuriser le foncier en vue de garantir une transmission intergénérationnelle du patrimoine familial. Il s'agit de la modification du contrat aboussan² et l'adoption du contrat de garantie. Les producteurs ont donc envisagé sa révision pour prévenir les conflits, d'une part, et faciliter l'accès au foncier à leur propre descendance, d'autre part. Pour ce faire, l'offre de contrat de type aboussan pour lequel le produit de la récolte est partagé en trois est privilégiée par rapport au contrat de type abougnon³.

Les producteurs préfèrent ce type de contrat parce qu'il leur est profitable. Les producteurs ont pris l'initiative de préserver leur bien en précisant les règles du contrat de garantie, en présence d'un témoin clé, dont le chef du village, et l'établissement d'un document valable. Ainsi, pour éviter toute confusion ou une remise en cause du contrat, le document qui précise la durée du contrat, le montant de la garantie, la valeur du champ et sa superficie est signé par les deux parties en présence du chef du village, qui veille au respect du contrat. La stratégie de mise en garantie constitue aussi une alternative à l'abandon des plantations qui ne peuvent plus être entretenues faute de moyens techniques et financiers. En effet, les producteurs dont les revenus ne permettent pas d'employer une main d'œuvre suffisante et d'investir dans l'achat de produits phytosanitaires pour améliorer les rendements des vergers, disposent par le biais du contrat de garantie, du revenu nécessaire pour assurer l'entretien des vergers. Ainsi, un verger peut être mis en garantie pour assurer l'entretien d'un autre.

Ces auteurs expliquent que l'arbre ou les cultures pérennes constituent une stratégie de sécurisation de l'espace. Cette stratégie se traduit par la création d'une plantation de culture pérenne. La stratégie est une orientation de longue durée qui se traduit par le choix des activités agricoles.

Conclusion

L'investigation dans les localités de Nandibo 2 et Yassap A en utilisant la technique d'échantillonnage par choix raisonné montre que l'environnement humain et social prédispose les producteurs à la compétition permanente. La terre étant un moyen d'accès à la richesse, la compétition se transporte inévitablement dans le domaine foncier. La réussite individuelle donne lieu à l'ascension sociale.

2. Terme désignant en langue Baoulé et Agni le partage en trois parties.

3. Terme désignant en langue Baoulé et Agni le partage en deux parties.

Cet aspect stimule l'effort individuel et entretient une concurrence permanente entre les membres de la société. La réussite se montre par des signes visibles et matérialisés qui sont la possession d'une plantation de cultures pérennes, sans compter le souci pour chaque producteur d'assurer l'autonomie familiale. La volonté de marquer sa réussite sociale et les modalités traditionnelles de promotion sociale au village déclenche des ambitions. Les producteurs usent des stratégies inspirées de logique individuelle ou collective afin d'avoir un droit d'usage et de sécuriser l'espace en pratiquant les cultures pérennes.

Références

- Ancey, G. 1975a. Niveau de décision et fonctions objectif en milieu en rural africain. *AMIRA* n°3.
- Ancey, G. 1975b. Les notions d'activité et d'actif à l'intérieur d'une exploitation agricole. *MIRA* n°11.
- Chauveau, J.-P. 1997. Des stratégies des agriculteurs africains au raisonnement stratégique : histoire et usage et remise en question d'un concept pluri-discipline, dans Blanc-Pamard, C et Boutrais, J., *Thème et variations, nouvelles recherches rurales au sud*, ORSTOM.
- Chassagne, M.-E. 1977. Aspects fonciers de l'aménagement de l'espace rural. *Économie rurale*. N°117, Aménager l'espace p. 35-47.
- Clinquart, P. 2010. *Représentations et usages des espèces ligneuses : une approche par les traits fonctionnels pour une ingénierie des systèmes agroforestiers en zones arides et semi-arides (cas des parcs agroforestiers de la zone de Tiby au Mali)*. Mémoire de fin d'études, Agriculture, École d'ingénieurs de Purpan.
- Dewerpe, A. 1996. La stratégie chez Pierre Bourdieu. *Revue journals open édition* 191-208.
- Fortunel, F. 2003. *L'État, les paysanneries et les cultures commerciales pérennes dans les plateaux du centre Vietnam*, Thèse de Doctorat études rurales mention géographie, Université Toulouse II.
- Fotsing, J.M. 1995. Compétition foncière et stratégies d'occupation des terres en pays bamiléké (Cameroun), dans Blanc-Pamard, C et CAMBREZY, L (dir.), *Dynamique des systèmes agraires : terre, terroir, territoire : les tensions foncières*. ORSTOM, 131-148.
- Gastellu, J.-M. 1980. *Droit d'usage et propriété privée*, Communication prononcée lors des journées d'études sur les problèmes fonciers en Afrique Noire, Paris, AFIRD.
- Kouame, G. 2009. *Droits fonciers et gestion intrafamiliale et intergénérationnelles de la terre dans la société Abouré*. Thèse de doctorat, Abidjan, Institut d'Ethnosociologie.
- Lamah, D. 2013. *L'insertion de la caféiculture dans les structures de productions en Guinée Forestière*. Thèse géographie-Environnement : étude rurale, Toulouse, UMR.
- Lutz, A. 2018. Le poids de la position sociale : les trajectoires inégales de santé des enfants avec un diagnostic de surpoids ou obésité. *Swiss Journal of Sociology*, 217-237.
- Lesne, M. et Minvielle, Y. 1990. *Socialisation et formation*. Éditions païdeia.
- Milleville, P. 1987. Recherches sur les pratiques des agriculteurs. *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, 16 : 3-7.
- Nai-Nai, S., Cheyens, E. et Ruf, F. 2000. L'adoption du palmier en Côte d'Ivoire. *OCL*, 7(2), 155-165.
- Pélissier, P. 1995. *Campagnes africaines en devenir*. Éditions Arguments.
- Tano, M. 2012. Conflits fonciers et stratégies de sécurisation foncière au Sud-ouest Ivoirien. *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 89-3 p. 486-498.
- Sawadogo, A. 1977. *L'agriculture en Côte-d'Ivoire*. Presses universitaires de France.
- Yung, J.-M. et Zaslavsky, J. 1992. *Pour une prise en compte des stratégies des producteurs*, Montpellier, Documents Systèmes agraires n° 18, CIRAD-SAR.
- Wagner, A.-C. 2010. *Habitus*, dans Paugam, S. (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*. Presses universitaires de France.